

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [pichee1-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/19f0f66c297206a9ae0271ce>

Date d'obtention : 2025-10-17 23:42:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention SEXTO est une approche rapide, éducative et collaborative mise en place dans les écoles du Québec pour réagir aux situations de sextage entre adolescents. Lorsqu'un incident est signalé (par exemple, la diffusion d'une image intime), une équipe d'intervenants scolaires évalue la gravité du geste à l'aide d'outils précis pour déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Selon le cas, une intervention adaptée est mise en place : démarche éducative pour les gestes naïfs, ou intervention policière si le geste est grave ou intentionnel. La victime reçoit un soutien immédiat, et des mesures sont prises pour limiter la circulation du contenu. L'objectif est de protéger les jeunes, d'éviter la judiciarisation inutile et de renforcer la prévention à travers une collaboration entre l'école, la police, les parents et les organismes partenaires.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation à la méthode d'intervention SEXTO me permettrait d'agir avec plus de clarté, de rapidité et de confiance face aux situations de sextage impliquant des élèves. Elle m'offrirait un cadre structuré pour évaluer la gravité des gestes, intervenir de façon adaptée (éducative ou, au besoin, judiciaire) et collaborer efficacement avec l'équipe-école, les parents et les autorités. En me dotant d'outils concrets, cette formation renforcerait ma capacité à protéger les jeunes, à prévenir les dommages et à adopter une approche plus préventive, éducative et rassurante dans mes interventions futures.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors d'une intervention liée au sextage, je devrai porter une attention particulière à l'écoute active et au bien-être émotionnel des élèves, en adoptant une attitude calme, bienveillante et non jugeante pour maintenir leur confiance. Je veillerai à distinguer clairement l'intention derrière le geste (impulsif ou malveillant) à l'aide des outils d'évaluation appropriés, tout en respectant la confidentialité sans promettre le secret. Je m'assurerai de sécuriser toute preuve sans y accéder moi-même et d'offrir un soutien immédiat à la victime, tout en documentant objectivement les faits. Mon rôle sera d'intervenir avec discernement, sensibilité et dans le respect du protocole afin de protéger tous les jeunes impliqués.